



# STI 30

Edition 1 / Septembre 2003

## Spécifications Techniques d'Interface *pour le réseau de France Télécom*

**Directive 1999/5/CE**

### **Caractéristiques de l'interface WiFi des Hotspots France Télécom / Orange France**

**Résumé :** Ce document présente les caractéristiques de l'interface WiFi des Hotspots de France Télécom / Orange France

France Télécom  
6, Place d'Alleray  
75505 Paris Cedex 15

<http://www.francetelecom.com>

## Avertissement

Les informations figurant dans ce document sont mises à la disposition des fabricants d'équipements terminaux, en application de la directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité.

En conformité avec la directive 1999/5/CE et plus particulièrement avec son article 4.2, France Télécom se réserve le droit de modifier ou de compléter les informations se trouvant dans ce document dans le but de mettre à jour les spécifications techniques des interfaces et de permettre la réalisation d'équipements terminaux de télécommunications capables d'utiliser les services fournis par les interfaces correspondantes.

France Télécom ne peut être tenue pour responsable du non fonctionnement ou encore du dysfonctionnement d'un équipement terminal dès lors que celui-ci est conforme aux présentes spécifications, ni pour tout dommage résultant de l'utilisation ou de la méconnaissance de ces informations contenues dans ce document, à l'égard de qui que ce soit.

La mise à disposition de ces spécifications techniques n'entraîne aucun transfert de droits, ni aucun octroi de licence sur quelque droit de propriété intellectuelle que ce soit, appartenant à France Télécom.

France Télécom détient des droits exclusifs sur les marques de France Télécom mentionnées dans ce document.

France Télécom attire en outre l'attention des utilisateurs sur les faits suivants :

1. en raison de diverses contraintes techniques, certains services ou options de service peuvent ne pas être disponibles sur certaines interfaces,
2. le fait qu'un service, non encore ouvert commercialement, soit décrit dans le présent document ne constitue en aucun cas un engagement de la part de France Télécom d'ouvrir effectivement ce service.

## Sommaire

1.	CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'INTERFACE WIFI DES HOTSPOTS.....	1
2.	PRECISIONS CONCERNANT L'USAGE DES FREQUENCES EN FRANCE.....	2
3.	[INFORMATIONS SUR LA BIBLIOGRAPHIE].....	3
4.	HISTORIQUE	

## 1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'INTERFACE WiFi DES HOTSPOTS

Les documents/normes de référence pour l'interface radio des Hotspots (interface WiFi) de France Télécom / Orange France sont les suivants (ils sont approuvés respectivement par l'IEEE et l'ETSI).

- IEEE 802.11b édition 1999, et plus précisément :

IEEE Std 802.11, 1999 Edition (R2003) (ISO/IEC 8802-11: 1999) IEEE Standard for Information Technology - Telecommunications and Information Exchange between Systems - Local and Metropolitan Area Network - Specific Requirements - Part 11: Wireless LAN Medium Access Control (MAC) and Physical Layer (PHY) Specifications

IEEE 802.11b-1999 (R2003) Supplement to 802.11-1999, Wireless LAN MAC and PHY specifications: Higher speed Physical Layer (PHY) extension in the 2.4 GHz band

802.11b-1999/Cor1-2001, (R2003) IEEE Standard for Information technology—Telecommunications and information exchange between systems—Local and metropolitan area networks—Specific requirements—Part 11: Wireless LAN Medium Access Control (MAC) and Physical Layer (PHY) specifications—Amendment 2: Higher-speed Physical Layer (PHY) extension in the 2.4 GHz band—Corrigendum 1

- ETSI ETS 300-328 édition 2 Novembre 1996, rédigée par le STC - RES 2 " Wideband transmission systems; Technical characteristics and test conditions for data transmission equipment operating in the 2,4 GHz ISM band and using spread spectrum modulation techniques" ;
- EN 300-328-1 version 1.3.1 de Décembre 2001 " Wideband Transmission systems; Data transmission equipment operating in the 2,4 GHz ISM band and using spread spectrum modulation techniques; Part 1: Technical characteristics and test conditions" ;
- EN 300-328-2 version 1.2.1 de Décembre 2001 " Wideband Transmission systems; Data transmission equipment operating in the 2,4 GHz ISM band and using spread spectrum modulation techniques; Part 2: Harmonized EN covering essential requirements under article 3.2 of the R&TTE Directive" .

## **2. PRECISIONS CONCERNANT L'USAGE DES FREQUENCES EN FRANCE**

Les aspects particuliers concernant l'usage des différentes fréquences, en France, sont définis dans la réglementation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART) sur les RLAN.

Le terminal doit donc être conforme à cette réglementation.

### 3. [INFORMATIONS SUR LA BIBLIOGRAPHIE]

A titre indicatif, il est précisé qu'au jour de publication de cette STI, les adresses Internet des organisations indiquées ci-dessus étaient les suivantes :

- pour l'IEEE <http://www.ieee.org>
- pour l'ETSI <http://www.etsi.org>
- pour l'ART <http://www.art-telecom.fr>
- pour France Télécom <http://www.francetelecom.com> .

A titre indicatif, il est aussi indiqué qu'au jour de la rédaction de cette STI, des informations pertinentes concernant les STI en général, et cette STI en particulier, ont été trouvées en utilisant les adresses suivantes :

- pour l'IEEE <http://standards.ieee.org/wireless/overview.html>  
<http://standards.ieee.org/catalog/olis/lanman.html>
- pour l'ETSI [http://portal.etsi.org/Portal\\_Common/home.asp](http://portal.etsi.org/Portal_Common/home.asp)  
<http://pda.etsi.org/pda/queryform.asp>
- pour l'ART <http://www.art-telecom.fr/textes/avis/02/02-1008.htm>  
etc ...  
et <http://www.art-telecom.fr/communiqués/communiqués/2003/index-c220703.htm>
- pour France Télécom <http://www.francetelecom.com/fr/groupe/connaitre/publications/ref/specifica.html> .

Attention Cette STI comprend des informations sur les adresses de sites Internet et/ou leur contenu, informations qui sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment. Elles ne sont fournies qu'à titre d'exemple, il n'est donc pas prévu de faire des mises à jour de cette STI dans le seul but de palier à ces changements éventuels.

## 4. HISTORIQUE

Edition	Date	Commentaires
1	Septembre 2003	Version initiale